

Dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire (article L.2242-1 et suivants du code du travail) qui a eu lieu le 15 avril 2011, **FO REVENDIQUE**

Dans ce contexte de « crise Latente et rebondissante » la question d'une meilleure répartition des richesses est un élément fondamental.

- Les dépenses contraintes ne cessent d'évoluer.
- Le salaire reste un des éléments concrets qui permet d'assurer aux salariés des conditions de vie décentes

1/ SALAIRE

C'est pourquoi, FO revendique une augmentation générale de **4%** sur les salaires réels pour tous les salariés encadrement compris.

2/ DUREE DU TRAVAIL

Sur la durée du travail QUOTIDIENNE qui doit être de 8 heures MAXI toute prises de postes confondus.

3/ SALARIES A TEMPS PARTIEL

Mettre un terme au temps partiel contraint, par une accélération du processus de passage à des temps de travail supérieur.

4/ CLASSIFICATION

- Reprise de la discussion pour aboutir sur des négociations car attentes des salariés sur nos revendications : reconnaissance de la poly activité, de l'expérience, du professionnalisme.
- Les Employés leader qui aujourd'hui dans un certain nombre établissement effectue des fonctions d'encadrement sans la reconnaissance.
- Déterminer un mécanisme d'augmentation pour tout changement de niveau pour les Salariés au dessus de la grille.

5/ PLATEAU REPAS :

Revalorisation du plateau à 10,40 € pour 3€36

6/ MALADIE :

Mise en conformité de nos avenants avec les textes signés à la branche avec nos spécificités.

7/ INDEMNITE DE BLANCHISAGE

Avec une revalorisation de l'ordre de 4%.

8/ MEDAILLE DU TRAVAIL:

Porter la prime de 16 € à 21 € par année de présence au sein du groupe , à compter du 1er avril 2011 et la création d'une journée payée, accolée à la cérémonie pour le récipiendaire.

9/ MAINTIEN DES EFFECTIFS et PRESERVATION DE TOUS NOS EMPLOIS

***Augmenter les salaires,
Préserver le pouvoir d'achat des salariés,
C'est VITAL pour les salariés et l'entreprise.***

Prochaine réunion le 29 avril 2011

Narbonne, le 16 /04/2011

A DIVULGUER LARGEMENT PAR TOUS MOYENS - A NE PAS JETER SUR LA VOIX PUBLIQUE